

II. Recours à la sainte Eucharistie.

Au tabernacle et surtout dans la sainte communion, Notre Seigneur est pour nous un véritable Cyrénéen.

Du fond de son tabernacle, il nous dit : "Venez à moi, vous tous qui souffrez, qui êtes accablés sous le poids de vos peines ; venez, je vous donnerai des forces. — Jésus-Eucharistie nous appelle non pas pour réclamer des veillées d'honneur, mais pour se mettre à notre service, pour nous aider à porter notre croix.

Il sort du Tabernacle pour entrer en nous, voulant être de moitié dans toutes nos peines, toutes nos épreuves, toutes nos souffrances.

Conclusion. — Bon gré, mal gré il nous faut souffrir : c'est notre lot ici-bas. — Faisons de nécessité vertu, et pour cela, ayons recours à Marie, la mère des douleurs, et surtout communions très souvent, — plus encore au moment de la souffrance.

Chanoine BOUCHAT, de Namur.

Questions Canoniques et Morales



1. — La Première Communion ⁽¹⁾

a) Au sujet des parents qui s'opposent à la Première Communion de leurs enfants.

QUESTION. — Il arrive assez souvent que dans des maisons d'éducation, de jeunes filles surtout, le directeur juge le moment venu de faire approcher ses élèves de la sainte Table ; toutefois certains parents s'y opposent et veulent qu'on attende un âge plus avancé. Comment devra se conduire dans ce cas le supérieur de la maison, puisque sur lui également retombe l'obligation de faire faire la première communion à ses élèves dès qu'ils ont atteint l'âge de raison ?

RÉPONSE. — L'obligation de recevoir la sainte Eucharistie dès que commence à se manifester l'usage de la raison, depuis la publication du décret *Quam singulari*, peut être comparée à l'obligation de recevoir le saint Viatique au moment de la mort. Ces deux préceptes sont ordonnés à fournir les secours nécessaires, celui-ci pour bien quitter la vie, celui-là pour la bien commencer. Dans l'ancien usage on pouvait seulement différer la première Communion à un âge plus avancé : ce qui n'est plus permis dans la nouvelle discipline.

(1) Deux consultations publiées dans la Revue "Il Monitore Ecclesiastico" de Rome (No du 31 mai 1911). Traduction de l'italien.